

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 17

Artikel: [Anecdote]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

leur besogne pour lui crier un « bonjour M. le docteur ! » à quoi celui-ci répondait par un geste amical.

C'était autre chose encore dans la traversée des villages, au milieu, mais surtout à la fin de la journée. A cette heure où, le souper terminé, les gens de la campagne prennent l'air frais du soir, tout en devisant par groupes devant les habitations, c'était à qui fêterait le docteur. Dame ! il avait donné ses soins à tant de monde qu'il n'en était pas un peut-être qui ne lui dût sa reconnaissance.

Un tel avait été guéri d'une pleurésie, tel autre d'une fièvre typhoïde, celui-ci d'un commencement de paralysie, celui-ci d'une phthisie pulmonaire à son dernier période. Cette femme, depuis longtemps malade de langueur et d'épuisement, à laquelle on avait en vain prescrit l'usage des bains minéraux et des bains de mer, et, finalement abandonnée de ses confrères, il l'avait en quelques mois remise sur pied et rendue à un état de santé florissant. Cet enfant, unique espoir de la famille et dont chacun désespérait, il l'avait arraché à la mort qui semblait jalouse de le reprendre au sortir du berceau. Et l'enfant, condamné dès son entrée dans la vie, avait grandi fort et vigoureux.

De telles cures étaient bien faites pour asseoir la réputation de savoir et d'expérience du docteur Desmurgers dans le rayon de sa clientèle et même au delà, et lui assurer l'estime et les sympathies de tous, car le docteur ne guérissait pas seulement de la maladie, il guérissait encore de la misère. Aussi était-il béni dans la contrée dont il était devenu la providence visible.

— Faites-nous donc l'honneur de boire un coup de notre vin de la dernière récolte, lui disait l'un, c'est du joué pur.

— Merci, non, répondait M. Desmurgers, sobre par tempérament et par état, merci, non, et mes malades ? Oubliez-vous que je leur dois tout mon temps, et que je ne puis en distraire une parcelle sans leur nuire et sans me nuire moi-même ? Vous le savez, profession oblige.

— Docteur, vous vous tuerez avec ce genre de vie. Quoi ! pas une minute de repos pas un répit ! on n'est pas de fer...

— Vous nous devez, vous vous devez à vous-même de vivre longtemps reprenait un autre.

— Autant que Mathusalem, ajoutait une voix.

— Mes amis, répliquait en riant le docteur, nous ne sommes plus aux temps bibliques et depuis cette époque primitive, la moyenne de la vie humaine a singulièrement diminué.

— C'est égal, faisait-on, un médecin comme vous ne devrait jamais mourrir.

— Espérons, ripostait le docteur, que ce sera le plus tard possible.

Et il se disposait à poursuivre sa route.

Mais il n'était pas facile à M. Desmurgers de se dérober aux témoignages de gratitude de ces braves gens.

— Au moins, lui criait une bonne femme, accourant essoufflée, vous accepterez bien cette bourriche de fruits...

— Et ces pruneaux de conserve, clamait une autre.

— Et cette paire de poulardes, faisait une troisième : ce n'est point trop pour m'avoir conservé mon cadet.

Mais le docteur avait pour principe de ne recevoir ni présents, ni cadeaux, il refusait net.

— Ainsi donc, disait-il à celle-ci, Jérôme est tout à fait rétabli ?

— A peu près, à peu près ; c'est à dire qu'il va toujours de mieux en mieux depuis votre dernière visite.

— Continuez l'emploi du remède, reprenait-il ; à mon prochain voyage, je le verrai.

Et il allait rendre la bride à Cocotte ; mais il fallait de nouveau parlementer. Puis, c'était une mère dont le plus jeune enfant avait la coqueluche, un père de famille depuis quelques jours alité par suite d'excès de travail, etc., etc. Le docteur se faisait expliquer en quelques mots l'origine et le caractère de chaque maladie, tirait son calepin et, sans mettre pied à terre, crayonnait des ordonnances qu'il remettait aux intéressés, en les assurant de sa prochaine visite à domicile. Puis il regagnait Vouvray d'une traite. Des scènes pareilles, ou à peu près, se renouvelaient à chaque tournée

du docteur, et ses tournées dans la campagne étaient presque quotidiennes.

Le docteur Desmurgers habitait une petite maison — la maison de Socrate — mais parfaitement distribuée et bâtie à mi-côte au milieu d'un assez grand terrain, converti partie en cour intérieure, partie en jardin d'agrément, avec kiosque et allées ombreuses. A l'un des angles, un rucher ; à l'angle opposé, un vivier, qu'alimentait une eau de source retombant en cascade du sein d'un bouquet de bois couronnant le tout. M. Desmurgers, dans l'intervalle de ses consultations et de ses visites, s'occupant volontiers d'apiculture et de pisciculture. La propriété était close d'un mur d'enceinte avec une grille d'entrée, au-dessus de laquelle deux énormes touffes de chèvrefeuille formaient comme un double panache. De là, la vue pouvait s'étendre, d'une part jusqu'aux côtes du Cher, d'autre part jusqu'à Tours, dominée par sa cathédrale de Saint-Gatien, dont les deux tours jumelles se profilaient nettement sur le fond bleu du ciel.

Mais, si petite qu'elle fût, cette maison était ouverte à tous. Les pauvres en connaissaient le chemin. Le voyageur exténué, l'ouvrier sans travail, tous ceux, en un mot, qu'une maladie, une infirmité, mettaient dans l'impossibilité de gagner leur vie y avaient accès, et nul n'en sortait sans une aumône ou sans être réconforté. Aux malades qu'il savait pauvres, M. Desmurgers donnait gratuitement soins et consultations. Il ne demandait d'honoraires qu'aux riches ou à ceux qu'il savait être dans une aisance relative.

Mais là ne se bornait pas ce désir d'obliger, nous dirons plus, cette soif de bienfaisance qui faisait que M. Desmurgers avait la main toujours ouverte. En maintes circonstances il était venu en aide aux nécessiteux, à des personnes momentanément gênées dans leurs affaires. C'est ainsi qu'il avait fait diverses avances à des chefs de maison dont l'industrie ou le commerce se trouvait arrêté par une stagnation d'affaires, à des cultivateurs, des fermiers qui ne pouvait effectuer leurs paiements par suite de pertes ou de mauvaises récoltes. Et tout cela, notez bien, était prêté de la main à la main, sans intérêts, le plus souvent sans titres ou reconnaissance de la part de l'obligé. A dire vrai aussi, le plus souvent ces avances étaient remboursées au docteur à jour fixé ; mais quelquefois, cependant, le remboursement s'était fait attendre ; quelquefois même il ne s'était pas opéré du tout, soit que l'emprunteur eût quitté le pays, soit qu'il fût devenu insolvable ou à peu près. Le docteur, toujours disposé à accorder du temps à qui en avait ou paraissait en avoir besoin pour se libérer, après quelques réclamations demeurées sans résultat, finissait par n'y plus songer ou par en faire son deuil. Les moyens coercitifs lui répugnaient, et, plutôt que de former une demande judiciaire, il eût préféré ne jamais rentrer dans ses fonds, encore bien que de telles mesures eussent pu amener son débiteur à libération.

M. Desmurgers n'était pas riche pourtant : il tirait des bénéfices de sa profession, son plus clair, sinon son unique revenu. Sa charge de médecin, qui, pour toute nature moins généreuse que la sienne, eût pu devenir la source d'une fortune réelle, lui suffisait à peine, étant donné, son rare désintéressement.

(A suivre.)



Une demande de secours, adressée à l'autorité cantonale, était ainsi conçue :

« Cet infortuné jeune homme est le seul fils d'une veuve morte sans enfants, et fait vivre de son travail son vieux père et ses frères en bas âge, dont il est le seul soutien. »

Après lecture, un secrétaire écrivit en marge : *Il y a évidemment dans cette lettre beaucoup d'exagération.*

L. MONNET.